



Sous-effectif, surcharge, absence d'encadrement, il est temps d'agir !

C.P. Bourg en Bresse

Le 24/08/2026

Le bureau local UFAP UNSA Justice de Bourg-en-Bresse tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme concernant la situation des effectifs au sein du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Suite aux nombreux départs, pour diverses raisons, le service se retrouve aujourd'hui complètement dépouillé de ses effectifs. Malgré l'arrivée annoncée d'un collègue début septembre, le compte n'y est toujours pas.

À ce jour, chaque conseiller doit gérer à lui seul environ **115 dossiers** de personnes placées sous-main de justice. Une charge de travail totalement démesurée, qui ne permet plus aux agents d'exercer leurs missions dans des conditions normales et satisfaisantes.

À cette situation déjà particulièrement préoccupante s'ajoute l'absence de responsable à la tête du service. Les personnels se retrouvent ainsi confrontés à une accumulation de difficultés, sans encadrement permettant d'apporter les réponses nécessaires au quotidien.

Cette situation n'est plus acceptable !

La surcharge de travail des CPIP ne reste évidemment pas sans conséquences. Elle impacte l'ensemble de la chaîne pénitentiaire : du personnel d'insertion et de probation aux personnes détenues et suivies, en passant par les surveillants et les personnels administratifs. Lorsque l'un des maillons est en difficulté, c'est l'ensemble du fonctionnement du service qui est fragilisé.

Derrière ces chiffres, ce sont des agents épuisés, une qualité de prise en charge qui se dégrade et des missions essentielles de prévention de la récidive qui sont mises à mal.

Le bureau local **UFAP UNSA Justice de Bourg-en-Bresse demande donc à la DGAP d'intervenir dans les plus brefs délais** afin de renforcer significativement les effectifs du SPIP et de rétablir un encadrement à la hauteur des besoins du service.

Nos collègues ne doivent pas être contraints de compenser indéfiniment les carences en effectifs au prix de leur santé, de leurs conditions de travail et de la qualité de leurs missions.

L'UFAP UNSA Justice restera pleinement mobilisée aux côtés des personnels et continuera de dénoncer toute situation mettant en difficulté les agents et le bon fonctionnement du service public pénitentiaire.

Il est temps d'agir. La DGAP doit prendre ses responsabilités !

[Olivier PONT](#)

Secrétaire local **UFAP/UNSa justice**

C.P. Bourg en Bresse

[U.F.A.P / UNSa justice CP Bourg en Bresse : 20 Chemin de la Providence, 01000 Bourg-en-Bresse](#)
[TEL : 04-26-16-10-09/06-23-36-84-64](#) [mail: o.pont@ufap.fr](mailto:o.pont@ufap.fr) ou ufap.cp-bourg-en-bresse@justice.fr

